

Protection des données personnelles - RGPD

DESCRIPTION :

- Le General Data Protection Regulation, s'appliquera dès mai 2018 à toute entreprise européenne qui collecte, traite et stocke des données personnelles. Il s'agira alors d'être en mesure de prouver à n'importe quel moment, que les données à caractère personnel sont protégées.

DURÉE :

- 1 Jour - 7h.

PRÉ-REQUIS :

- Aucun.

OBJECTIFS :

- Comprendre les évolutions réglementaires et les enjeux du GDPR.
- Identifier les impacts pour l'entreprise et son système d'information.
- Préparer le plan d'actions de mise en conformité sur la période 2017 – mai 2018.

PUBLIC :

- Toute personne concernée par le traitement des données personnelles (juriste, RH,...).

ACCESSIBILITÉ :

- L'accessibilité au centre de formation ACKWARE, permet aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer. L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

ANIMATION : PRESENTIEL OU CLASSES À DISTANCE

CLASSES À DISTANCE :

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Skype, Zoom etc...un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant.
- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les classes à distance sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

- Evaluation de la formation par les participants et remise d'une certification ou d'une attestation de fin de formation à chaque apprenant.



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION



Protection des données personnelles - RGPD

I- Comprendre la GDPR

- Les "Données à Caractère Personnel" et la nécessité de les protéger.
- Objectif et périmètre de la GDPR.
- Les entreprises et les types de données concernés.
- Les enjeux et les impacts pour l'entreprise.
- Les impacts sur la DSI et le système d'information.

II- Comprendre les nouveaux principes de protection des données

- Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen.
- Les nouveaux droits pour les personnes concernées.
- Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise.
- Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements et pour les sous-traitants.
- Les nouvelles règles de gestion pour la Cybersécurité.

III- Définir un plan d'actions pour se mettre en conformité

- La gouvernance des données, rôles et responsabilités.
- La protection des données à caractère personnel.
- Les actions à prévoir pour se mettre en conformité.
- La démarche pour mettre en œuvre le plan d'actions.

Date : 24/03/2021



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION

